

CIP Divest
% Alliance climatique suisse
Secrétaire: Sandro Leuenberger
Alliance Sud
Monbijoustrasse 31
3011 Bern

Au Conseil d'administration
de la Caisse intercommunale de
pensions CIP
M. Claude Recordon
Secrétaire
Caroline 9
1001 Lausanne

12 avril 2019

Monsieur le Président du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Dans le cadre de la campagne retraites-sans-risques.ch, les assurés des caisses de pensions suisses contactent leurs institutions de prévoyance pour qu'elles éliminent progressivement les investissements dans des entreprises du secteur fossile. Les entreprises et les investisseurs qui restent attachés aux énergies fossiles sont exposés à des risques (question des "stranded assets"). Ces risques financiers liés au climat affecteront aussi le financement des caisses de pension.

Introduction

Nous appuyons la mise en œuvre actuelle de la [Charte d'investissement responsable](#) de la CIP - gérée par Retraites Populaires - et la volonté d'améliorer graduellement la qualité du portefeuille sous l'angle de l'investissement responsable. Toutefois, la question des risques climatiques ne fait pas encore partie de la Charte.

Nous saluons la participation de la CIP au [Institutional Investors Group on Climate Change \(IIGCC\)](#) avec son [2018 Global Investor Statement to Governments on Climate Change](#), au [Ethos Engagement Pool International](#) avec son [programme multi-annuel d'engagement demandant à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir faible en carbone](#), et à la [Climate Action 100+](#). Ces initiatives méritent d'être saluées car elles visent à réaliser des mesures afin de réduire les gaz à effet de serre tout au long des chaînes de valeur. Cependant, l'impact de telles mesures, basées sur le dialogue, reste très incertain, en particulier avec les entreprises du secteur des combustibles fossiles.

De plus en plus de pays, y compris l'UE, mettent en œuvre leurs engagements en faveur de la décarbonisation progressive de leurs économies. La transition énergétique est en cours et progresse même sans la politique. Les technologies vertes sont en plein essor. Les entreprises et les investisseurs qui restent attachés aux énergies fossiles sont touchés (question des «stranded assets»). Ces [risques financiers liés au climat](#) sont pertinents pour le financement des caisses de pension.

Rappelons en outre que le changement climatique est systémique et irréversible. Comme le montre [l'avis de droit](#) publié par l'Alliance Climatique, l'obligation fiduciaire de la CIP de faire preuve de diligence raisonnable à l'égard de ses parties prenantes inclut également le risque de pertes de valeur sur le portefeuille liées au climat.

Compte tenu de la situation financière de la CIP, nous estimons qu'il est particulièrement urgent de réduire considérablement l'exposition aux risques climatiques.

Nos positions

1. Mesure et information

a. Test de compatibilité de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Question 1 (a) :

Selon les informations dont nous disposons, la CIP a participé à [ce test](#).
Quelles sont les résultats et les recommandations reçues?

Nous nous attendons à ce que la CIP publie les résultats, les recommandations reçues et ses conclusions et les mette à l'ordre du jour de l'assemblée générale des délégués de la CIP en 2019. La CIP peut-elle mettre à notre disposition - pour usage interne si souhaité - le rapport complet du test de l'OFEV ?

Question 1 (b) :

Y a-t-il déjà au sein de la CIP une réflexion quant à l'utilisation future des résultats de ce test ? La CIP envisagerait-elle de les intégrer dans une future stratégie climatique transparente ?

Notre position:

Les recommandations de l'OFEV et de 2° Investing Initiative à l'intention des caisses de pension dont les investissements sont sur une trajectoire de 4 à 6°C - ce que nous supposons être le cas pour la CIP - indiquent d'élaborer une stratégie climatique:

- *afin de réduire son exposition au CO₂ par des désinvestissements du secteur des carburants fossiles,*

- *et, en option, de développer celle-ci, en intégrant dans le portefeuille des placements à faible teneur en carbone.*

En parallèle, elles indiquent l'importance des stratégies d'investissement vertes.

Enfin, les recommandations suggèrent que, par exemple dans le cas des fournisseurs d'électricité, les investisseurs devraient exercer - par le moyen du «Investor's Engagement» - une pression sur les entreprises dont les plans d'investissement n'entraînent pas ou pas suffisamment un redressement rapide vers les énergies renouvelables.

2. Stratégie pour la gestion des risques climatiques

Nous proposons les recommandations suivantes concernant les mesures à prendre afin de réduire vos risques climatiques.

1. *Inscription d'une stratégie climatique dans la [Charte d'investissement responsable](#).*
2. *Mise en oeuvre:*
 - i. *Analyse approfondie des risques financiers liés au climat sur le portefeuille actions et obligations. Publication de cette analyse.*
 - ii. *Décarbonisation pratique par désinvestissement/investissement*
 - *Désinvestissement des entreprises du charbon, du pétrole et du gaz naturel*
 - *Dans le domaine des secteurs industriels haut carbone mais adaptables, sélection «best-in-class» des entreprises avec modèle d'affaires en ligne avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, par exemple:*
 - *Production d'électricité: élimination / sous pondération des entreprises n'ayant pas une politique de sortie de charbon, surpondération des entreprises engagées dans les renouvelables,*
 - *Constructeurs automobiles: sous-pondération des entreprises sans stratégie de transition vers l'électromobilité, surpondération des entreprises déjà actives dans l'électromobilité.*

- iii. *Investor's Engagement sous condition: dans les cas limites au sein des secteurs dépendants des combustibles fossiles, plus précisément ceux qui sont susceptibles de réaliser la transformation nécessaire du modèle d'entreprise, l'Investor's Engagement est bien justifié. Ceci sous condition que des objectifs définis sont fixés en termes de contenu, de critères de réussite mesurables et de délais de sortie en cas de non-conformité. En cas d'échec, les titres correspondants seront éliminés dans le cadre du processus de décarbonisation.*
- iv. *Investor's Engagement dans le cas de tous les secteurs et entreprises qui ne représentent pas un haut risque carbone, mais doivent se tourner successivement vers un monde sans carburants fossiles (ou sans émissions de gaz à effet de serre comme la production de ciment ou l'agriculture industrielle).*
- v. *Transparence: publication régulière des résultats obtenus, communication aux assemblées générales annuelles.*

Nous attendons une détermination reflétant la position du Conseil d'administration dans son ensemble, afin de pouvoir entamer avec vous un dialogue constructif.

Nous vous proposons également de rencontrer notre représentant de l'Alliance climatique dans vos locaux - en présence de vos responsables d'investissement de Retraites Populaires. Nous serions heureux de mandater cet expert de l'Alliance climatique qui nous informera de votre prise de position.

Dans l'attente, nous vous remercions pour votre attention et vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus distinguées.

Le Groupe CIP DIVEST :

Pierre Aguet, assuré CIP

Guy Bovey, assuré CIP

Michel Collet, assuré CIP

Laure Jaton, assurée CIP, Ville de Renens, Membre de l'Assemblée des délégués

Luc Lebon, assuré CIP

Pierre Mayor, assuré CIP

Catherine Merz, assurée CIP, Ville de Renens

Pascal Mullener, assuré CIP, Délégué à l'énergie, Commune de Montreux

Cédric Pelletier, assuré CIP, Ville de Renens

Florence Persoz, assurée CIP

Daniel Schori, assuré CIP

Frédéric Schweingruber, assuré CIP, Ville de Renens

Caroline Tacchini, assurée CIP, Ville de Renens

Joëlle Tharin, assurée CIP, Ville de Renens

Bernard Ueltschi, assuré CIP, Ville de Nyon, Membre de l'Assemblée des délégués

Yvonne Winteler, assurée CIP, Ville de Nyon

Secrétariat du Groupe CIP DIVEST :

Alliance climatique suisse, Dr Sandro Leuenberger, Projets,
sandro.leuenberger@klima-allianz.ch, 079 941 30 19